

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

Date de la rencontre: Jeudi le 24 février 2022 à 18h30
 Lieu: Rencontre virtuelle Zoom - Voir invitation courriel pour le lien.

| | |
|--|--|
| <p>1. Ouverture de la séance</p> <p style="text-align: right;">La séance est ouverte à 18:30</p> <p style="text-align: right;">Heure</p> | |
| <p>2. Prise de présences et vérification du quorum.</p> <p>LIP - article 61: « le quorum aux séances du conseil d'établissement est de la majorité de ses membres en poste, dont la moitié des représentants des parents. » = 6 membres incluant 3 parents.</p> | <p>Présences</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Catherine Bertrand, professeur</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Anne Bhéreur, parent - (présidente du CÉ)</p> <p><input type="checkbox"/> Lisa-Bleuse, professeure</p> <p><input type="checkbox"/> Yacine Bouyahmed, parent - (vice-président du CÉ) - rep. CP</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Sophie Daigle, directrice</p> <p><input type="checkbox"/> Samira El Ouargi, parent - substitut</p> <p><input type="checkbox"/> Hajar Filali, parent - substitut</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Émilie Furlotte, professeure</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Dalia Gesualdi-Fecteau, parent - membre du CÉ - subst. CP</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Véronique Hénault, parent - substitut</p> <p><input type="checkbox"/> Dorin Holban, parent - membre du CÉ</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Édith Lareau, technicienne au service de garde</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Josée Martineau, professeure</p> <p><input type="checkbox"/> Nanci Saviskas, parent - membre du CÉ</p> <p><input type="checkbox"/> Laurent White, parent - substitut</p> |
| <p>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.</p> <p>Ajout des points suivants:</p> <p>7.2.1 Suivi budgétaire. Point reporté.</p> <p>11. Varia : Cantine pour tous.</p> | <p>Adoption</p> <p>Proposée par Véronique Hénault.</p> <p>Appuyée par Josée Martineau.</p> <p>Adoption à l'unanimité.</p> |
| <p>4. Lecture et adoption des comptes-rendus du</p> <p>Un correction a été effectuée sur les présences entre l'envoi et le début de la séance.</p> <p>Le compte-rendu de la rencontre post-AGA du 22 septembre a été complété séance tenante.</p> | <p>22 septembre 2021 et 26 janvier 2022</p> <p>Adoption</p> <p>Proposée par Josée Martineau.</p> <p>Appuyée par Véronique Hénault.</p> <p>Adoption à l'unanimité.</p> |
| <p>5. Suivi du compte-rendu de la réunion du</p> <p>Aucun suivi.</p> | <p>26 janvier 2022</p> <p>Suivi - échéancier</p> <p>∅</p> |
| | <p>Quorum</p> <p>Le quorum étant atteint, l'assemblée peut se poursuivre.</p> |

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

| | | | | |
|---|----------|-------------------------|---|--|
| 6. Questions du public Aucune question. | | | | |
| 7. ÉTUDE DES DOSSIERS: | | | | |
| 7.1 DOSSIERS OÙ IL EST QUESTION DE TRAVAILLER <i>Adoption, approbation ou consultation (résolutions au besoin)</i> | | | | |
| 7.1.1 Horaire 2022-2023 Sophie explique que l'horaire est sensiblement le même. La durée des périodes va changer pour une durée de 60 minutes, dont pour les spécialités. L'équipe-école est d'accord. Le fait d'avoir un récré de 30 minutes le matin est maintenu, car apprécié. Résolution 2022-02-24 - 01 - Horaire quotidien 2022-2023 CONSIDÉRANT QUE l'horaire est composé de 5 périodes de 54 minutes et d'une période de 30 minutes, depuis de nombreuses années. CONSIDÉRANT QUE les cours de spécialité bénéficieraient d'une période plus longue afin de faire des activités plus complètes. CONSIDÉRANT QU'UN changement d'horaire pour des périodes de 60 minutes dégagera du temps dans la tâche des titulaires afin de mieux d'accompagner les élèves qui ont des besoins particuliers. IL EST RÉSOLU d'approuver le changement d'horaire vers 5 périodes de 60 minutes avec le maintien des heures de début et fin de journée ainsi que la durée du dîner et des récréations. | Adoption | Suivi - échéancier Ø | | |
| 7.1.2 Contribution RÉPAQ L'école Atelier fait partie du RÉPAQ depuis plusieurs années. Sophie explique un peu le contexte et le rôle du RÉPAQ. Résolution 2022-02-24 - 02 - Contribution annuelle RÉPAQ CONSIDÉRANT QUE le Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ) regroupe la majorité des écoles alternatives (45 écoles) au sein d'un réseau de partage et de représentation des écoles alternatives. CONSIDÉRANT QUE l'École Atelier participe activement au RÉPAQ depuis plusieurs années. IL EST RÉSOLU de maintenir la cotisation annuelle au RÉPAQ pour l'année 2021-2022, soit un montant de 915\$, i.e. 3\$ pour chacun des 305 élèves cette année. | Adoption | Suivi - échéancier Ø | | |
| Proposée par Josée Martineau. Appuyée par Véronique Hénault. Adoption à l'unanimité. | | | Proposée par Catherine Bertrand. Appuyée par Émilie Furlotte. Adoption à l'unanimité. | |

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

| | | |
|--|---|------------------------------------|
| <p>7.1.3 Régle interne Revue du document proposé et des points encore à déterminer puisqu'il reste des points à vérifier. L'adoption est reportée à une date ultérieure.</p> | Adoption | Suivi - échéancier Anne Bhéreur |
| <p>7.1.4 Budget de formation du CÉ Sophie présente la possibilité d'utiliser le budget de formation du CÉ de cette année pour une formation offerte par l'Institut Pacifique et destinée aux parents, ainsi que la pertinence du sujet. Le budget de formation du CÉ est expliqué.</p> <p>Résolution 2022-02-22 - 03 - Budget de formation du CÉ CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'établissement dispose d'un budget annuel de formation de 400\$ pour combler des besoins de formation pour la communauté et les parents de l'école. CONSIDÉRANT QUE l'Institut Pacifique offre une formation en ligne s'adressant aux parents sur la résolution des conflits et le développement des habilités sociales. IL EST RÉSOLU d'utiliser cette année le budget de formation du CÉ pour financer cette formation pour les parents et que le reste du budget soit utilisé pour l'achat d'un livre (25\$).</p> | <p>Proposée par Émilie Furlotte. Appuyée par Josée Martineau. Adoption à l'unanimité.</p> | Suivi - échéancier ∅ |
| <p>7.1.5 Résolution par courriel 2022-02-03-01 Courriel transmis aux parents du CÉ le 3 février 2021, puisque la décision devait être prise avant la séance d'aujourd'hui. Les parents ont eu l'occasion de s'exprimer et de poser des questions avant de se prononcer. Consignation de la résolution dans le compte-rendu de la séance d'aujourd'hui. L'unanimité des membre est d'accord avec la résolution, les professeurs étant cette fois présents!</p> <p>Bonjour, Le CÉ a deux budgets de 400\$ à utiliser à chaque année. Ces budgets doivent être utilisés au courant de l'année et ne peuvent pas être reportés aux années ultérieures. Formation : - Conférences, livres, ... Fonctionnement : - Historiquement, utilisé pour acheter des collations pour les Assemblées générales ou autres événements, rendre disponible du café pour les parents dans la salle des professeurs ou un repas pour l'ensemble du Conseil d'établissement (rare). Dans le contexte actuel, Sophie a proposé d'utiliser ainsi le budget de fonctionnement :</p> | Adoption | Suivi - échéancier |

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

Ø

La semaine des enseignants approche et j'organise présentement différentes surprises. Je me demandais si vous accepteriez que le budget de 400\$ (frais de civilité) du CÉ soit utilisé pour que je puisse gâter les enseignants au nom du CÉ. Voici mon idée: donner congé de lunch au personnel. Je commanderais du poulet ou de la pizza pour tous. Nous ne pourrions pas vraiment manger tous ensemble dans le même local en raison des mesures sanitaires, mais je crois que ça peut faire du bien quand même à tout le monde.

Je ferais la même chose au moment de la semaine des services de garde un peu plus tard dans l'année.

Je prendrais donc 200\$ pour la semaine des enseignants et 200\$ pour la semaine des éducateurs.

Dans le contexte, évidemment, il est pertinent "d'exclure" les enseignantes du CÉ de la discussion afin de garder la surprise! Si tous les parents membres sont d'accord, il s'agit quand même d'une adoption à la majorité qui pourra être confirmée à l'unanimité au prochain CÉ, puisqu'on inclut les résolutions par courriel dans la rencontre qui suit pour les documenter dans un PVI

J'ai pu lire ou contacter les parents membres qui semblent tous d'accord. Donc pour signifier votre réponse, SVP, faire un répondre à tous à ce courriel pour les parents membres et Édith :

Anne Bhéreur, parent - (présidente du CÉ)

Yacine Bouyahmed, parent - (vice-président du CÉ) - rep. CP

Dalia Gesualdi-Fecteau, parent - membre du CÉ - subst. CP

Dorin Holban, parent - membre du CÉ

Édith Lareau, technicienne au service de garde

Nanci Saviskas, parent - membre du CÉ

Proposée par Anne Bhéreur

Appuyée par Yacine Bouyahmed

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

Résolution par courriel 2022-02-03-01 - Budget de fonctionnement 2021-2022 du Conseil d'établissement

| | | |
|--|---|---------------------------------|
| <p>CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'établissement dispose d'un budget de fonctionnement annuel de 400\$.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ce budget est habituellement utilisé pour acheter des collations pour les Assemblées générales ou autres événements, rendre disponible du café pour les parents dans la salle des professeurs ou un repas pour l'ensemble du Conseil d'établissement, activités qui malheureusement ne peuvent avoir lieu dans le contexte pandémique.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'équipe-école et l'équipe du service de garde font face à des conditions difficiles au quotidien depuis le début de la pandémie.</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de ressources significatives prévues pour la reconnaissance de l'équipe-école et de l'équipe du service de garde selon les paramètres actuels.</p> <p>IL EST RÉSOLU d'utiliser le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement pour l'année 2021-2022 afin d'offrir une marque d'appréciation durant la Semaine des enseignants et la Semaine des éducateurs.</p> <p>Proposée par Anne Bhéreur Appuyée par Yacine Bouyahmed Adoption à la majorité (unanimité des personnes rejointes)</p> | <p>Proposée par Anne Bhéreur. Appuyée par Yacine Bouyahmed. Adoption à l'unanimité.</p> | |
| <p>7.2 DOSSIERS OÙ IL EST QUESTION D'ÊTRE INFORMÉ</p> <p>7.2.1 Suivi budgétaire Point reporté.</p> | | |
| | | <p>Suivi - échéancier Ø</p> |

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

| | |
|---|--|
| <p>7.2.2. Formation obligatoire des membres du CÉ</p> <p>Les informations relatives à la formation obligatoire pour les membres du Conseil d'établissement sont disponibles via le lien suivant: (case à droite) En complément, le Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ) a préparé divers outils pour les membres des CÉ: Site web: https://rcpaq.org/ Coffre à outils: https://rcpaq.org/coffre-a-outils/</p> <p>Même les membres substitués doivent suivre la formation.</p> <p>On note le nom des membres du CÉ qui ont déjà complété la formation :</p> <p>Catherine Bertrand Anne Bhéreur Yacine Bouyahmed Dalila Gesualdi Véronique Hénauld Dorin Halban Édith Lareau Josée Martineau Nanci Saviskas</p> <p>Un rappel sera fait à: Hajar Flalji, Samira El Ouargi et Laurent White.</p> | <p>Suivi - échéancier Ø</p> |
| <p>8. Comités</p> <p>Sophie parle des activités de certains comités.</p> | <p>Suivi - échéancier Ø</p> |
| <p>9. Fondation</p> <p>Aucune information à rapporter.</p> | <p>Suivi - échéancier Ø</p> |
| <p>10. Mot du représentant du Comité de parents</p> <p>Yacine ayant dû s'absenter, le point est reporté à la prochaine rencontre.</p> | <p>Suivi - échéancier Ø</p> |

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

| | |
|---|--------------------------------------|
| <p>11. Varia</p> <p>Cantine pour tous : Anne mentionne, suite à un reportage télé sur les cantines scolaires en Europe et l'organisme <i>La cantine pour tous</i>, qu'il pourrait être intéressant, une fois la pandémie passée, d'entreprendre une réflexion sur l'accès à des repas de cantine pour l'ensemble des élèves de l'école. Édith mentionne que les éducateurs connaissent les élèves ayant parfois des repas trop légers et que le SdG est souvent en mesure de compenser discrètement. Josée mentionne aussi que les professeurs ont tout de même remarqué au fil des années une amélioration de la qualité nutritive des collations. https://lacantinepourtous.org/</p> | Suivi - échéancier Ø |
| 12. Levée de la séance. | Heure 20:30 La séance est levée à |

Dalia Gesualdi-Fecteau
Secrétaire de la séance



Anne Bhéreur, présidente du CÉ



Sophie Daigle, directrice

